



## Diplôme d'Etat de Technicien d'intervention sociale et familiale *Sortants de 2012*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois. La première vague de l'enquête a concerné les sortants de formation de 2012, soit 1 735 personnes interrogées.





## LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire, accessible en ligne entre septembre et octobre 2013, a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. Cette dernière a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure\*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la formation partielle, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 6 mois et celle à 12 mois après la sortie de formation avec :
  - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
  - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail\*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
  - ✓ en cas de formation, le type et le lieu\*,
  - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

## L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2012, une session d'examen s'est déroulée pour la formation de technicien d'intervention sociale et familiale (juillet). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 22 mois, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2010.

**6 des 11** sortants ont répondu au questionnaire soit un taux de **55%**, très supérieur au taux de réponse global toutes formations sanitaires et sociales confondues (46%) et à celui des seuls sortants de formations sociales (36%).

L'analyse des éléments de profil des répondants montre qu'ils sont **représentatifs de l'ensemble de la population enquêtée**. Leur profil est comparable à celui des élèves, inscrits en dernière année de formation en 2012, recensés par le Ministère de la santé et des affaires sociales (enquête DREES).

**Note** : la faiblesse des effectifs de la population répondante limite les traitements statistiques et impose des précautions dans les interprétations.

\* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.





## LE PROFIL DES RÉPONDANTS

### Quel est leur sexe ?



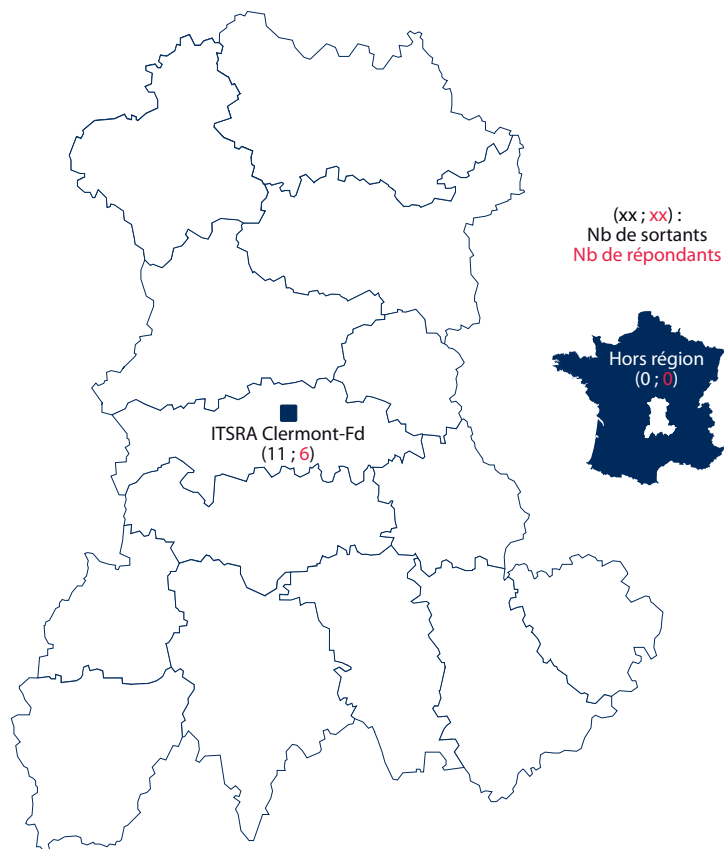
100% ↑0%

Les 6 répondants sont des femmes.

### Quel est leur âge ?

3 répondants ont moins de 30 ans et les 3 autres, 30 ans ou plus\*\*.

### Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?



Deux instituts proposent, sur la région, la formation de technicien d'intervention sociale et familiale (COTEF de Moulins et de Clermont-Ferrand), avec une entrée alternée un an sur deux.

Les sortants de 2012 ont suivi la formation sur le COTEF de Clermont-Ferrand.

### Ont-ils obtenu leur diplôme ?

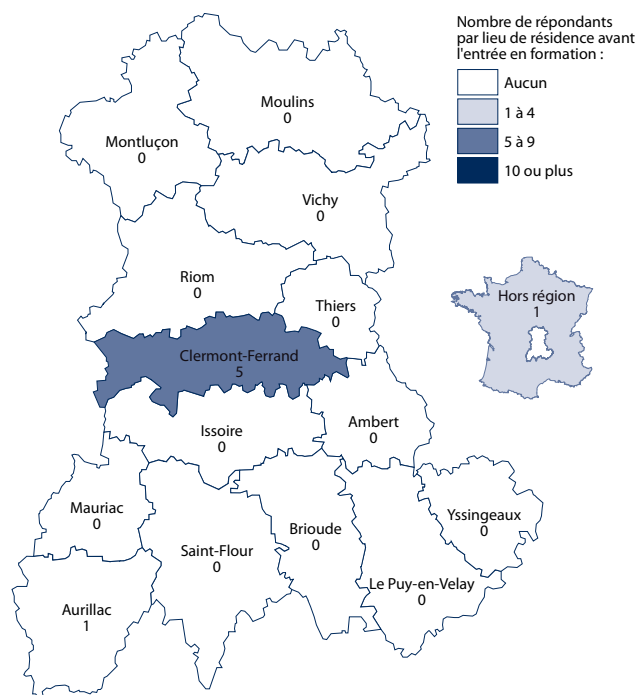
5 des 6 répondants mentionnent l'obtention du diplôme de TISF.

\*\* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 2 ans inférieur.



## LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

### Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



5 des 6 répondants résidaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand avant leur entrée en formation.

### Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?

2 des 6 répondants étaient salariés avant d'intégrer la formation, 2 étaient demandeurs d'emploi (plus 1 élève ou étudiant et 1 inactif).

### Quelle était leur expérience professionnelle avant l'entrée en formation ?

5 des 6 répondants avaient une expérience professionnelle antérieure, tous dans le secteur sanitaire et social.

L'analyse du statut et de l'expérience professionnels semble suggérer que le public entrant en formation s'inscrit dans un parcours de professionnalisation.

### Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?

5 des 6 répondants étaient titulaires d'un diplôme de niveau bac ou supérieur. A l'entrée en formation, 4 répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis plus de 5 ans.

### Avaient-ils suivi une préparation au concours d'entrée dans la formation ?

Un des six répondants indique avoir suivi une préparation au concours. Cette préparation s'est faite au sein d'un organisme de formation (autre qu'un lycée) de statut public.



## LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

### Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

3 des 6 répondants avaient le statut de demandeur d'emploi, 2 étaient étudiants et le dernier, salarié.

### De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

4 des 6 répondants déclarent avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne. Parmi eux, 3 ont perçu une allocation Pôle Emploi et 1 une bourse du Conseil régional.



## LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

### Quelle était leur situation professionnelle ?

83% des répondants étaient en emploi 6 mois après la formation (5 personnes sur 6 répondants) contre 79% pour l'ensemble des répondants des formations sociales.

**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

### Quel était l'intitulé du poste occupé ?

3 des 5 répondants exerçaient le métier de technicien d'intervention sociale et familiale, un autre était aide à domicile ou auxiliaire de vie.

### Quel était leur statut professionnel ?

4 des 5 répondants étaient en emploi stable\* (CDI).

### Quelle était la durée du contrat ?

4 des 5 répondants occupaient un emploi de durée indéterminée.

### Quel était le temps de travail ?

Les 5 répondants exerçaient leur activité à temps partiel.  
Le temps partiel était subi pour 3 répondants.

### Quelle était la nature de l'activité de l'établissement employeur ?

Les lieux d'exercice sont divers :

- 1 répondant travaillait au sein d'un établissement et service multi-clientèles (SSIAD, lieu de vie...),
- 1 autre au sein d'un établissement pour personnes âgées,
- et 2 répondants au sein d'un établissement relevant d'une autre activité.

### Quelle était la taille de l'établissement employeur ?

Les 4 répondants se répartissaient entre établissement de moins de 50 salariés et structures de 50 salariés et plus

### Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

3 des 4 répondants déclaraient gagner moins de 1 000 euros nets mensuels.

\* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales



## LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

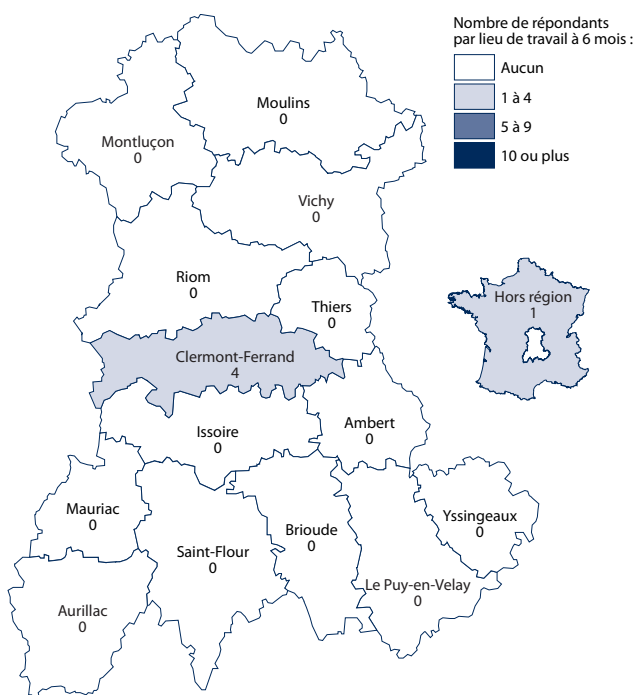
### Quels ont été la durée et le mode d'obtention de l'emploi ?

3 des 5 répondants ont obtenu leur emploi moins de 3 mois après leur sortie de formation.

Le stage est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (2 réponses), devant la candidature spontanée, l'employeur précédent ou une annonce Pôle Emploi (1 réponse chacun).

### Quel était le lieu de travail ?

4 des 5 des répondants travaillaient en Auvergne, 4 sur leur lieu de résidence antérieur.





## LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

### Quelle était leur situation professionnelle ?

La totalité des répondants étaient en emploi 12 mois après la formation (4 répondants), contre 88% pour l'ensemble des répondants des formations sociales.

**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

### Quel était l'intitulé du poste occupé ?

2 des 4 répondants exerçaient le métier de technicien d'intervention sociale et familiale, 2 autres occupant un autre poste.

### Quel était leur statut professionnel ?

2 des 4 répondants étaient en emploi stable\* (CDI), les autres occupant un emploi aidé.

### Quelle était la durée du contrat ?

2 répondants occupaient un emploi de durée indéterminée, les autres un contrat d'une durée de 12 mois et plus.

### Quel était le temps de travail ?

3 des 4 répondants exerçaient leur activité à temps partiel, subi pour l'un d'entre eux.

### Quelle était la nature de l'activité de l'établissement employeur ?

2 des 3 répondants exerçaient leur activité au sein d'établissement pour personnes âgées et le 3<sup>ème</sup> au sein d'un établissement relevant d'une autre activité.

### Quelle était la taille de l'établissement employeur ?

Les 4 répondants se répartissaient entre établissement de moins de 50 salariés et structures de 50 salariés et plus.

### Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

2 des 4 répondants déclarait gagner moins de 1 000 euros nets mensuels.





## LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

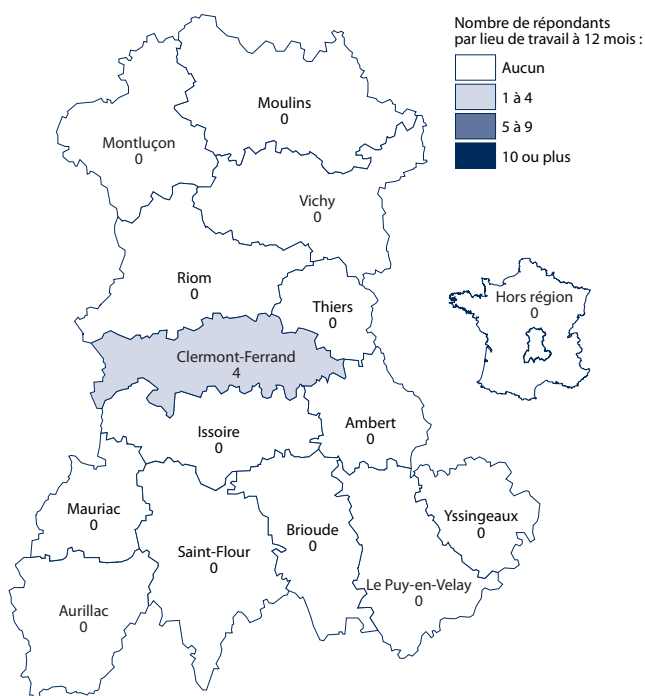
### Quels ont été la durée et le mode d'obtention de l'emploi ?

3 des 4 répondants ont obtenu leur emploi moins de 3 mois après leur sortie de formation.

Aucun mode d'obtention privilégié ne ressort (1 réponse pour l'annonce Pôle Emploi, 1 pour la candidature spontanée, 1 pour le stage...).

### Quel était le lieu de travail ?

La totalité des 4 répondants travaillait en Auvergne, tous sur leur lieu de résidence antérieur.



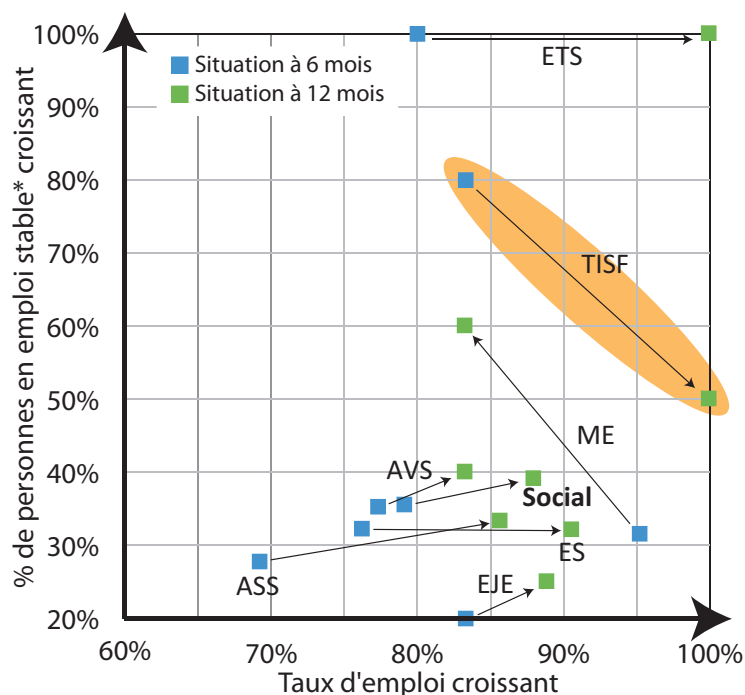


## SYNTHÈSE

### Taux d'emploi et stabilité

Les sortants de la formation de technicien d'intervention sociale et familiale enregistrent, comme l'ensemble des sortants de formations sociales, une évolution très significative du taux d'emploi entre la situation à 6 mois et celle à 12 mois. Ils se différencient par un recul de la part d'emploi stable. Ainsi, le taux d'emploi des techniciens d'intervention sociale et familiale augmente de 17 points, de 83% à 100% (+9 points en 6 mois pour l'ensemble des répondants des formations sociales).

Le taux d'emploi stable recule de 80% à 6 mois à 50% à 12 mois, soit -30 points en 6 mois (+4 points pour les sortants de formations sociales).



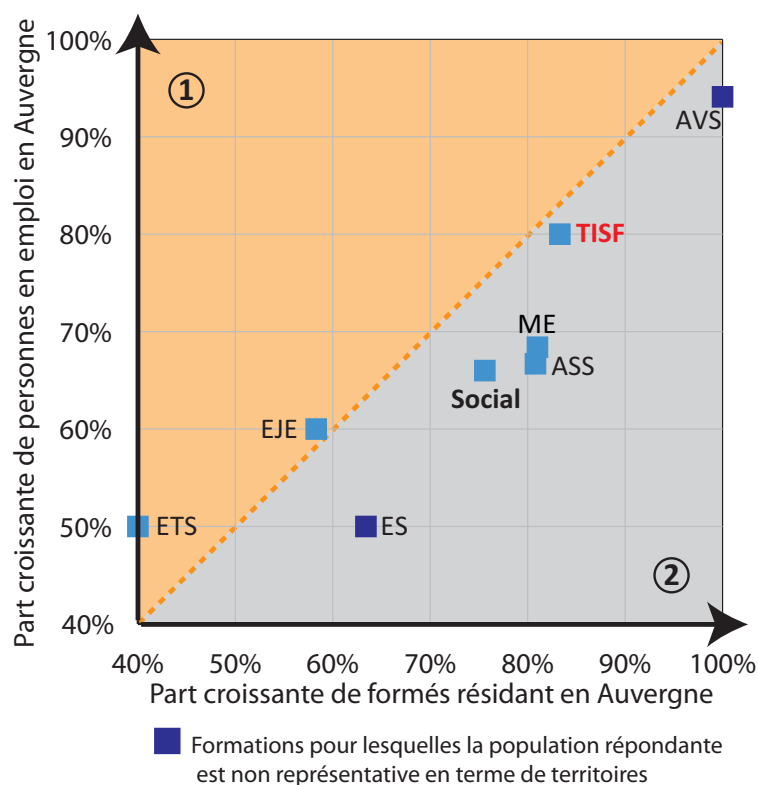
### Lieux de résidence antérieure et de travail à 6 mois

Pour la région, le solde de technicien d'intervention sociale et familiale est légèrement négatif. Ainsi, les formés étaient à 83% des résidents auvergnats et 80% d'entre eux sont restés travailler en Auvergne.

La situation est comparable à celle de la moyenne toutes formations sociales confondues (solde négatif), la formation de TISF se distinguant, néanmoins, par des parts de personnes résidant ou travaillant en Auvergne plus importantes.

Rappelons que la population des répondants est faible (6 personnes) et que ces résultats sont donc à **interpréter avec précaution**.

Ils devront être confirmés par le suivi de plusieurs cohortes de sortants de formation.





# L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

## GLOSSAIRE

**ASS** : Assistant de service social

**AVS** : Auxiliaire de vie sociale

**Bac ST2S-SMS** : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

**BEP CSS** : Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales

**CADA** : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

**CCCA** : Centre de Cure Ambulatoire en Alcoolologie

**CHRS** : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

**DE** : Diplôme d'Etat

**EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

**EJE** : Educateur de jeunes enfants

**ES** : Educateur spécialisé

**ESAT** : établissements et services d'aide par le travail

**ETS** : Educateur technique spécialisé

**FJT** : Foyer de Jeunes Travailleurs

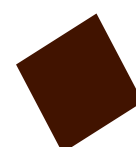
**Formation partielle** : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

**FP** : Fonction Publique

**ME** : Moniteur éducateur

**Préparation** : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation

**TISF** : Technicien d'intervention sociale et familiale



**Contact : CARIF OREF Auvergne**  
16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

**Portail : <http://www.formationauvergne.com/>**  
**<http://www.pro.formationauvergne.com/>**  
**Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)**

